

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **22 (1877)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 5.

Lausanne, le 20 Avril 1877.

XXII<sup>e</sup> Année.

SOMMAIRE. — Guerre d'Orient. — Economies. — Promotions d'officiers. — Circulaires. — Bibliographie. *Les uniformes de l'armée allemande.* — *L'Académie de guerre de Berlin.* — Nouvelles et chronique.

## GUERRE D'ORIENT

Le fameux protocole demandé par la Russie aux puissances européennes et signé à Londres, le 31 mars, par les représentants de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de l'Italie et de la Russie, a été communiqué au parlement anglais le 5 avril.

Ses principales dispositions se résument sous quatre chefs :

1<sup>o</sup> Désir des puissances de voir la paix avec la Serbie suivie bientôt de celle avec le Montenegro, sur la base d'une rectification de frontières et de la libre navigation de la Boïana ;

2<sup>o</sup> Avis que les puissances se réservent de veiller elles-mêmes à l'exécution des réformes turques en faveur des chrétiens ;

3<sup>o</sup> Conseils de désarmement, y compris un appendice russe exigeant l'envoi d'un délégué turc à St-Petersbourg pour traiter de cette question ;

4<sup>o</sup> Constatation de l'accord des puissances signataires dans la question orientale!!!!

La Porte n'avait pas encore eu le temps de débrouiller ces singulières propositions que déjà l'on annonçait des mouvements en avant de l'armée russe du Sud, s'ébranlant des environs de Kischeneff, et une sommation du gouvernement russe à la Porte de donner sa réponse avant le 13 avril.

C'était par trop abuser de la bonhomie turque, d'autant plus que la réunion du nouveau parlement, à Constantinople, a provoqué une sorte de réveil national qui n'est guère favorable aux capitulations diplomatiques. Le gouvernement ottoman paraissant maintenant convaincu que, quoi qu'il fasse, il n'échappera pas à la guerre, ne cherche plus à l'éviter. Il l'a fait savoir par une circulaire aux puissances en date du 9 avril, note pleine de hauteur et qui coupe court à toute tentative ultérieure de dénouement pacifique. Aussi l'on peut s'attendre à voir les hostilités s'ouvrir prochainement sur le Danube.

## A PROPOS D'ÉCONOMIES

Une question vitale à l'ordre du jour, non dans l'armée mais aux Chambres qui tiennent en mains les cordons de la bourse, est celle des économies qu'on pourrait bien réaliser dans l'application de la nouvelle organisation militaire suisse, déjà trouvée trop coûteuse par MM. les membres de l'Assemblée fédérale. A cet effet celle-ci a pris, en date du 23 décembre 1876, un arrêté concernant le budget pour 1877 qui contient dix *postulats* ou vœux relatifs à diverses possibilités de réduction des dépenses. De ces postulats quelques-uns